

CONSIGNES

Toutes les questions doivent être entièrement rédigées.
Vous prendrez soin de respecter la longueur maximale de réponse autorisée.

N.B. : Il n'est fait usage d'aucun document ; l'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

Si au cours de l'épreuve le candidat repère ce qui lui semble être une erreur, il la signale immédiatement au surveillant et poursuit sa composition sans perdre de temps.

Avvertissement : tant pour la partie 1 que la partie 2, l'orthographe et la maîtrise du français feront l'objet d'une évaluation (+ ou - 2 points)

PARTIE 1

Questions de compréhension sur 8 points

- 1/ Recensez tous les arguments soulignant le caractère subversif et transgressif des pratiques de graff et de tag (4 points)
- 2/ Expliquez l'expression « gentrification des quartiers » (4 points)

PARTIE 2

Question d'expression libre sur 12 points (sa longueur doit être comprise entre 350 et 450 mots ; le candidat mettra dans la marge un signe * après chaque groupe de 50 mots)

A l'aide du texte et de vos connaissances, vous rédigerez une réponse structurée (courte introduction, sans titres apparents), argumentée et illustrée.

- 3/ Le *street art* peut-il être victime de son succès médiatique et marchand ?

SUJET

[...] le *street art*, l'art de rue, hors les murs, à ciel ouvert, ou « *l'art à même la ville, parce que les œuvres adhèrent au corps de la ville comme des vêtements portés à même la peau* (1) », est devenu omniprésent. La difficulté à le nommer reflète la diversité de ses modes d'existence. Ceux-ci diffèrent tant par les matériaux employés, les formes et manifestations artistiques déployées, que par les finalités recherchées : du tag purement narcissique au pochoir subversif en passant par le graffiti artistique revendiqué comme tel, mais longtemps ignoré, voire méprisé par l'amateur d'art.

Dans les années 1980, le passant est littéralement face au mur, confronté à ce mode d'expression intrusif, dégradant, illégal, qui se répand : le tag, la forme la plus élémentaire du graffiti. Ironie de l'histoire, c'est le petit-fils du fondateur de l'une des premières banques d'investissement américaines, Lehman Brothers, Philippe Lehman, alias Bando, qui importe en France ces signatures frustes et sommaires taguées sur les murs, les métros, les trains new-yorkais par de jeunes urbains défavorisés.

Figure masquée comme Zorro, ils taguent leur nom à la pointe de leur Posca (marqueur à embout en mousse). Une signature bien visible mais illisible, anonyme sauf pour les initiés, qu'ils veulent rendre ubiquiste, à la mesure de leur inexistence sociale. « *Inventer une nouvelle manière de se distinguer, c'était une révolte, le refus de l'autorité, le règne des marginaux. Une jeunesse minoritaire défavorisée prenait sa vie en main et créait quelque chose alors que la société ne lui avait rien donné* », relate Henry Chalfant, « photographeur », documentariste et critique américain (2).

[...]

Escalade répressive dans les années 1990

Le graff se popularise. Son univers apparaît dans les clips des groupes de hip-hop et de rap diffusés à la télévision, parachevant une culture urbaine prise dans toutes ses dimensions : musicale, visuelle, corporelle (smurf, break dance).

[...]

Entre subversion et soumission s'ouvre une voie médiane non autorisée, mais tolérée, laissée à la discrétion des acteurs publics ou privés, en raison du caractère précaire, non dégradant, de ses modes d'affichage et de ses contenus formels plus attractifs (personnages). Parmi ces techniques, le collage — d'œuvres en papier, de mosaïques, comme celles d'Invader — ou le pochoir — selon l'agressivité des encres. Si ces modes d'affichage existent depuis les années 1980 grâce aux grands pochoiristes tels que Blek le Rat (inspirateur du célèbre artiste britannique Banksy), Jef Aérosol, Miss. Tic, Jérôme Mesnager..., ils se banalisent ensuite (Nemo, Mosko, C215...), pour se populariser mondialement avec les générations qui suivent, comme en témoigne le très médiatique JR. Plus engagés socialement, ces héritiers sont à l'écoute du monde, de la société, de ses attentes et de ses frustrations, à la hauteur du vide politique. Ils vont leur donner écho en prenant appui sur les dernières innovations technologiques. « *Street art, screen art !* »

La fresque, plus respectable que le tag

Transformées en images électroniques, ces œuvres éphémères ont la puissance des réseaux sociaux planétaires : Facebook, Snapchat, Instagram (JR affiche neuf cent mille abonnés). Mais, si la visibilité et la notoriété qu'elle permet s'élaborent là, la

légitimité de l'artiste se fait à partir de la rue, dans sa confrontation au réel. « *Une relation qui s'achève souvent par la gentrification des quartiers* », déplore Kashink, l'une des rares artistes de rue féminines — qui arbore une fine moustache postiche. « *La création attire. Mais transformer un mur en fresque avec la participation de ses habitants, c'est donner une nouvelle image du quartier, propice aux rénovations urbaines et à la spéculation.* » Car pochoirs et fresques se substituent souvent aux graffitis et aux tags, synonymes pour beaucoup d'un sentiment d'insécurité. « *Une imagerie servile composée par des poseurs d'affiches qui font le mur sans le faire* », dénoncent de nombreux graffeurs. Aux antipodes de l'acte libertaire et libérateur qui est au fondement même du graffiti, et « *dont l'esprit frondeur* », pensent-ils, ne peut que se renforcer face à une urbanisation croissante qui se densifie et déshumanise.

[...]

Le *street art* est devenu un marché. « *D'une centaine de millions d'euros annuels en France* », estime M. Nicolas Laugero-Lasserre, collectionneur engagé, propriétaire d'Artistik Rezo, galerie à but non lucratif, et directeur de l'École des métiers de la culture et du commerce de l'art (Icart), où devrait prochainement s'ouvrir le premier Master of Business Administration (MBA) portant sur le *street art*. Le marché compte une soixantaine de galeries, une dizaine de maisons de vente. Les cotes d'artiste oscillent entre quelques milliers et plusieurs dizaines de milliers d'euros pour JonOne ou JR. Le tout agité par des événements de plus en plus médiatiques, comme le retentissant projet de la Tour 13 à Paris (3). Sans oublier des acteurs publics et privés toujours plus nombreux à promouvoir l'art urbain, ou l'idée que chacun s'en fait. En juin 2015, le ministère de la culture et de la communication invitait ainsi une quinzaine d'artistes à graffiter sur ses murs (4) sous son patronage officiel — sans prévenir les riverains, mais sous le regard amusé des passants, quelques artistes travaillant masqués pour cette subversion subventionnée.

Beaucoup d'œuvres urbaines n'ont guère de sens en dehors de leur contexte. « *Une galerie doit souvent dissuader un artiste d'abandonner la fresque pour la cimaise ; peu réussissent* », rappelle Mme Danysz. Délicat, en effet, d'adapter l'imaginaire d'une fresque aux attentes d'un marché, d'asservir un graff aux mesures d'une toile, de remplacer le contexte d'une rue par le texte d'un cartel (5) épinglé dans un lieu clos — pour ne pas dire une maison close. Comme l'énonçait Edgar Degas, « *le cadre est le maquereau de la peinture* » ; ou, du moins, le signe de son achèvement. Tout le contraire d'une œuvre de rue, tirée par cet instinct d'herbe folle, qui vit avec ce qu'elle habite et ce qui l'habite. Visible jusque dans son effacement.

Philippe Pataut-Celerier, « Enchanter la vulgaire réalité », Le Monde diplomatique, septembre 2016

(1) Marie Escorne, *L'Art à même la ville*, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Artes », 2015

(2) Henry Chalfant et James Prigoff, *Spraycan Art*, Thames & Hudson, Londres, 1987. Martha Cooper et Henry Chalfant, *Subway Art*, Thames & Hudson, 1984.

(3) www.tourparis13.fr

(4) « Oxyformes », ministère de la culture et de la communication, Paris, 2-26 avril 2015. En 2015-2016, la villa Médicis, à Rome, accueillait en résidence le duo de graffeurs Lek et Sowat.

(5) Légende qui accompagne un tableau dans un musée